

→ Ecologic – Services de collecte et recyclage DEEE

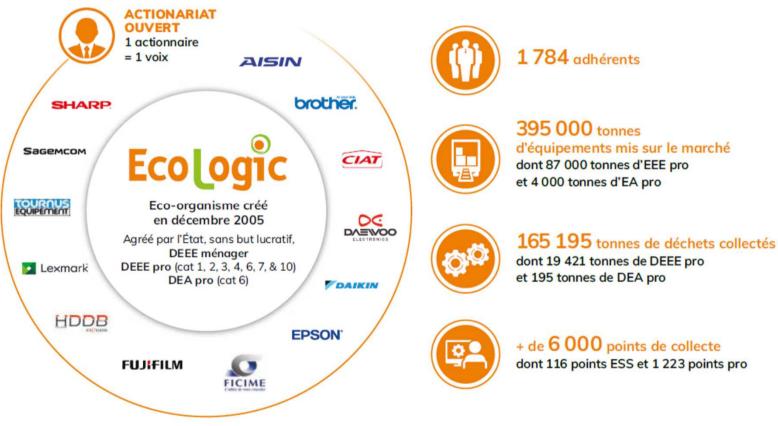
Eco organisme agréé de la filière DEEE







Ecologic : les chiffres clés







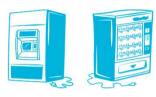
Les équipements concernés



Equipements informatiques



Equipements de sports et loisirs



Distributeurs automatiques



Equipements de l'outillage



Equipements de froid professionnel



Equipements du génie climatique



Equipements de cuisine

Ecologic Ecologic



Cartouches et toners (à partir du 15 août 2018)

+ Piles et accumulateurs (non industriels)





La collecte sur site





Un service de collecte financé par l'éco contribution

Conditions de gratuité :



- Minimum de 500kg de DEEE pour déclencher un enlèvement,
- Equipements prêts à la collecte (mis sur palette, au sol ou dans les contenants livrés),
- Equipements dénués d'emballage,
- Equipements stockés à quai ou au rez-de-chaussée, à moins de 50m de la zone de chargement

*D'autres services complémentaires sont disponibles sur devis directement sur <u>www.e-dechet.com</u> (palettisation, relevé de numéro de série, effacement de données...).





Des packs tout compris



Des box pour simplifier le conditionnement de petits volumes

La D3Easy Box

- Un seul prix pour l'ensemble du service : livraison, collecte, traitement et reporting
- Enlèvement sur demande via e-dechet



*D'autres services complémentaires sont disponibles sur devis directement sur <u>www.e-dechet.com</u> (palettisation, relevé de numéro de série, effacement de données...).





Des box à disposer dans les bureaux

Nouveau service en phase de déploiement

- Solution de proximité pour les DEEE du bureau et des collaborateurs
- Valorisation de cette action auprès des employés
- Regroupement des DEEE dans les contenants Ecologic (D3Easybox ou autres)



Possibilité d'y ajouter la Batribox pour les piles et batteries (Eco organisme SCRELEC)





Une plateforme dédiée

e-dechet.com

www.e-dechet.com

- S'identifier ou créer votre compte,
- Sélectionner vos équipements et choisissez un service adapté à votre besoin,
- Intervention en 10 jours ouvrés maximum,
- Suivez les opérations et accédez aux documents de traçabilité règlementaires (BSD et certificat d'engagement de traitement).





Un reporting complet après chaque opération

Garantie de la bonne prise en charge des DEEE par Ecologic

Le reporting comprend :

- Le bordereau de suivi de déchets
- Le certificat d'engagement de traitement



Intérêt pour de la solution « Collecte »

- Prise en charge réglementaire de vos appareils en fin de vie (déchets classés dangereux),
- Reporting complet,
- Transfert de la responsabilité juridique du déchet à Ecologic dès de la collecte







Les collectes évènementielles





La collecte interentreprises

- **Une collecte interentreprises** consiste à regrouper sur un ou plusieurs points, des DEEE issus d'entreprises et administrations d'une même zone d'activités.
- Les avantages de la collecte interentreprises :
 - Offrir une solution de recyclage gratuite pour les entreprises d'une zone d'activité
 - Garantir un traitement conforme à la réglementation DEEE
 - Mutualiser le transport lié à l'évacuation des DEEE et limiter ainsi les émissions de gaz à effet de serre
 - Sensibiliser les entreprises au recyclage et améliorer leur gestion des DEEE

Ecologic vous accompagne à chaque étape et vous fournit tous les éléments pour vous aider à la bonne organisation de votre opération (enquête, procédure, communication...)





Quelques résultats

- Collecte Pays d'Ancenis (44) Piloté par la CCI Nantes St-Nazaire Juillet 2017
 - 28 entreprises participantes pour 2,7 tonnes collectées
 - https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/ancenis-44150/pays-d-ancenis-la-collecte-de-dechets-entre-entreprises-cartonne-5119517
- Collecte Club d'Entreprises de la Haute Sarthe (72)

 Piloté par le Pays de la Haute Sarthe Décembre 2017
 - 4 entreprises participantes pour près d'1,5 tonne collectée
 - Contribution à la collecte solidaire : 370 euros reversés au Téléthon
- Collecte Club d'Entreprises Cœur de Retz Entreprises (44) Piloté par la CCI Nantes St-Nazaire - Mai 2018
 - 15 entreprises participantes pour 2 tonnes collectées
 - http://www.toute-la-franchise.com/news-517802-deee-2-tonnes-dechets-coeur-retz-entreprises.html





Opérations Téléthon 2018



Ecologic a développé un partenariat avec AFM-Téléthon qui allie leurs valeurs communes et qui permet à leurs partenaires de réaliser un geste environnemental et social. Chaque année, nos objectifs sont multiples :

- Un don financier substantiel;
- Une collecte exemplaire d'équipements électriques et électroniques usagés ;
- Une campagne d'information sur les activités d'Ecologic.

En 2018 Ecologic mène des campagnes pour la collecte de DEEE ménagers et professionnels auprès des entreprises, des salariés et des particuliers.









La dépose chez un partenaire





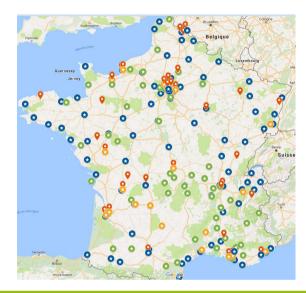
La dépose chez un partenaire

Un service disponible en fin d'année 2018 sur www.e-dechet.com

Un réseau en cours de développement composé :

- Des points d'apport Ecologic
 - Dépose gratuite des DEEE (déchèteries professionnelles, distributeurs professionnels, centres de tri...)
- Des points d'apport privés
 - Conditions d'accès et tarifaires fixées par le site





Intérêt de la solution « Dépose »

- Identifier les partenaires à proximité
- Prise en charge réglementaire de vos appareils en fin de vie (déchets classés dangereux),
- Assurance d'un traitement conforme à la réglementation





Vos contacts chez Ecologic

Une équipe de Responsables Régionaux à votre disposition pour répondre à vos demandes



Amélie Heurtier
06 31 18 00 14
aheurtier@ecologic-france.com

Thomas Deshoulières
06 37 08 17 31
tdeshoulieres@ecologic-france.com

Elise Crétel 06 37 12 53 32 ecretel@ecologic-france.com

Pauline Villard 07 63 13 59 42 pvillard@ecologic-france.com









Thomas Deshoulières

Responsable Développement Régional Sud Est

Tél: 06 37 08 17 31

Email: tdeshoulieres@ecologic-france.com































